



10 février 2012

<p><b>LES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT ELLES-AUSSI PARTICIPER</b></p> <p><b>À L'EFFORT DE DÉSENETTEMENT DE LA FRANCE</b></p>
---

*Nicolas Sarkozy a réuni vendredi 10 février une conférence sur les finances locales, associant les associations d'élus locaux, les parlementaires et le Gouvernement. L'objectif était d'arriver à un constat et des orientations communs pour mieux associer les collectivités locales à l'effort de réduction de la dépense publique en France.*

**I. Un constat partagé : il faut mieux maîtriser les dépenses des collectivités locales.**

- **Les dépenses de l'Etat sont maîtrisées depuis 2007**, notamment grâce à la suppression de 160 000 emplois de fonctionnaires, liée au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Dans le même temps, **les dépenses des collectivités locales ont cru 30 % plus vite que celles de l'État**. En 10 ans, les collectivités ont créé **430 000 postes de fonctionnaires**, hors transfert de décentralisation. Depuis 2007, les effectifs des collectivités locales, hors transferts de compétences liés à la décentralisation, ont augmenté de 100 000 agents. Si les collectivités avaient choisi de stabiliser leurs effectifs, elles auraient pu économiser 7,3 mds sur cette période.  
Ce sont surtout les grandes villes et les régions, dirigées à une écrasante majorité par la gauche (seule l'Alsace est présidée par la droite) qui ont cédé à cette facilité. Pour les régions, l'augmentation du personnel atteint ainsi + 773 %.
- Trop de collectivités ont fait le choix d'augmenter les impôts plutôt que faire des économies. Depuis 2004, la pression fiscale locale a augmenté de 40%.

⇒ **Augmentation des dépenses, de la dette et des impôts. L'équation n'est plus tenable !**  
Même la Cour des Comptes, présidée par le socialiste Didier Migaud, a recommandé que les collectivités locales prennent leurs responsabilités en matière de réduction de la dette.

## **II. Trois orientations stratégiques ont donc été arrêtées par le Chef de l'Etat pour construire un nouveau pacte financier avec les collectivités:**

**1°) pour répondre aux besoins de financement des collectivités territoriales**, en leur permettant l'accès à des crédits sûrs :

- une enveloppe de crédits de 5 Mds€ est mobilisée par la Caisse des dépôts et consignations au premier semestre 2012 ;
- la Caisse des dépôts et consignations et la Banque postale créent un pôle public de financement des territoires, opérationnel dès juin 2012. Il offrira aux acteurs locaux un crédit suffisant et plus sûr.

**2°) pour alléger le poids des normes pesant sur les collectivités** : une loi, présentée par le sénateur UMP Eric Doligé, sera discutée dès le 15 février au sénat. Elle se doublera d'un travail systématique de réduction du stock de normes.

**3°) pour mieux maîtriser les dépenses des collectivités locales** : le président de la République demande au Premier ministre, au ministre du budget et au ministre de l'intérieur de préparer, dans les semaines qui viennent, les contours d'un « **pacte de stabilité** » **entre l'Etat et les collectivités, devant être adopté lors du projet de loi de finances pour 2013.** Dans ce cadre, le Parlement pourrait définir des objectifs de maîtrise des dépenses des collectivités locales, de maîtrise des effectifs et de maîtrise de l'endettement local, en lien avec le niveau des dotations versées par l'Etat aux collectivités locales.

⇒ En clair, il s'agit de construire un **pacte gagnant-gagnant** dans lequel l'Etat s'engage à assurer la pérennité financière des collectivités, et les collectivités à participer aux efforts de réduction de leur train de vie.